

COHERENCE DES FINANCES PUBLIQUES AU MAROC ET EN FRANCE



Colloque international des finances publiques

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MONSIEUR NOUREDDINE BENSOUDA, TRESORIER GENERAL DU ROYAUME

Rabat,

Les 09 et 10 Septembre 2011



Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir renouvelé que de nous retrouver pour cette cinquième édition du colloque international des finances publiques.

A cette occasion, permettez-moi de me joindre à Monsieur le Ministre de l'économie et des finances et au Professeur Michel BOUVIER pour exprimer toute ma gratitude et mes vifs remerciements à nos invités et amis français et marocains, pour avoir répondu à notre invitation et participer aussi nombreux à ce colloque.

Je tiens à remercier tout particulièrement, le Professeur Michel BOUVIER, Président de FONDAFIP et Madame Marie-Christine ESCLASSAN, Secrétaire Général de FONDAFIP, qui, depuis la première édition de ce colloque en 2007, ont veillé à la pérennisation de l'esprit de partenariat, de partage et de mutualisation des expériences qui a toujours animé ces rencontres.

Je tiens également à remercier Mesdames Halima BAHAR et Noura DOUGUI, Directrices à la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Recouvrement de Tunisie de nous avoir honoré de leur participation à ce colloque.

Mes remerciements s'adressent également à tous ceux qui sont présents aujourd'hui et qui contribueront par leurs interventions et leurs questions à l'enrichissement de nos débats.

Mesdames et Messieurs ;

Lors des quatre éditions précédentes, nous avons pu débattre de problématiques qui nous interpellent tous, membres de ce que j'ai appelé lors du dernier colloque « la communauté des finances publiques », qu'on soit décideurs politiques, dirigeants des institutions financières, experts, universitaires ou membres de la représentation nationale.

C'est ainsi qu'en 2007 où la problématique posée au Maroc comme en France était de savoir quelle réforme pour les finances publiques, nous avons fait l'état des lieux de nos finances publiques et nous avons tracé ensemble, les

contours de leurs développements futurs, tout en s'inspirant des meilleurs pratiques internationales en la matière.

Une année plus tard et lors de la deuxième édition du colloque, nous nous sommes rencontrés pour dégager ensemble, les lignes directrices d'une bonne gouvernance des finances publiques en termes de maîtrise de la dépense publique, de développement des instruments de la nouvelle gouvernance fiscale, budgétaire et comptable et des rapports entre l'Etat et les Collectivités locales.

En 2009 et dans un contexte marqué par la complexité de la situation résultant de la crise qui était non seulement financière mais à la fois économique, sociale et de confiance, nous avons essayé de faire le tour de la question, pour savoir comment sortir renforcés de cette crise, à travers l'analyse de son impact sur les finances publiques et la préconisation d'instruments budgétaires, financiers et fiscaux nécessaires à la relance.

La dernière édition du colloque a été inscrite quant à elle, dans un contexte de sortie progressive de la crise économique internationale. Ainsi et afin de repenser et de reconstruire, tant sur le plan stratégique qu'au niveau opérationnel, notre vision des finances publiques de demain, à la lumière des mutations profondes qui ont marqué l'environnement ces dernières années, nous avons choisi d'explorer les perspectives de la nouvelle gouvernance des finances publiques.

Mesdames et Messieurs,

Si j'ai tenu à rappeler les dernières éditions de notre colloque, c'est justement pour pouvoir contextualiser l'édition de cette année par rapport aux acquis des éditions précédentes.

Cela me permet de dire qu'aujourd'hui, comme l'a bien résumé le Professeur Michel BOUVIER, que nous sommes devant un processus cumulatif de réformes qui a atteint un tel degré de maturité que l'on se trouve maintenant à un point culminant d'une réorganisation en profondeur des structures financières et d'une reconfiguration du schéma d'intervention de l'Etat et de ses démembrements.

En effet, nous vivons un processus évolutif au cours duquel les systèmes financiers publics n'ont cessé de se transformer à un moment où une nouvelle

culture managériale des finances publiques est en train de se développer à l'international.

Dans ce cadre marqué par l'évolution du processus de réformes financières et la réorganisation des structures de l'Etat, la question de la « cohérence des finances publiques », thématique choisie pour cette cinquième édition du colloque international des finances publiques, se trouve amplement justifiée et à plus d'un titre.

Premièrement et en termes de prise de décision budgétaire et financière, il est aujourd'hui indispensable d'en optimiser le processus en y intégrant davantage de synergie et de cohérence, de manière à favoriser une affectation optimale des ressources aux charges publiques, en fonction des priorités nationales réelles.

Or et plus particulièrement dans la sphère des finances publiques, les décideurs ne peuvent prendre les décisions adéquates que s'ils disposent de l'information nécessaire, laquelle demeure tributaire de l'existence d'un ou de système (s) performant (s) d'information financière, à même de générer une information de qualité et dans les délais opportuns.

De même, la décision financière n'est plus aujourd'hui l'apanage que des seuls financiers. D'autres acteurs peuvent y participer ou être impactés notamment, le citoyen, le décideur politique, l'opérateur économique, l'expert et le technocrate.

La décision financière doit, non seulement prendre en compte les intérêts assez divergents de ces différents acteurs mais, également et surtout, constituer le point d'équilibre et de convergence entre leurs exigences respectives.

Une clarification des rapports entre les experts qui se prévalent d'être les défenseurs de l'intérêt général et les décideurs politiques qui ont un agenda politique et le souci des élections et l'intégration des différents acteurs dans le processus de la prise de décision financière est aujourd'hui, plus que par le passé, une condition déterminante pour une bonne gouvernance des finances publiques.

Deuxièmement, la tendance générale a privilégié jusqu'à présent, la fragmentation des budgets publics, fragmentation qui trouve ses raisons d'être dans les exigences liées à une réorganisation fonctionnelle et géographique de l'Etat.

Une réorganisation fonctionnelle, déployée à travers la prolifération des agences et des établissements publics d'une part et la nécessité de faire face à des dépenses sociales de plus en plus croissantes liées aux retraites, aux programmes de lutte contre la pauvreté, à l'éducation et aux soins de santé, d'autre part.

Une reconfiguration géographique, déclinée à travers le développement du processus de décentralisation et de régionalisation, avec la consécration du principe d'autonomie de gestion et le développement de ce que le Professeur BOUVIER a bien voulu appeler pour les besoins de ce colloque, «l'Etat territorial ».

Dans ce contexte, la recherche de la cohérence des finances publiques constitue une nécessité impérieuse. Elle devrait permettre « une cohérence horizontale », mettant en concordance les finances sociales et les finances de l'Etat.

Elle devrait également, clarifier davantage la place que doivent avoir les budgets des opérateurs publics par rapport au budget de l'Etat et instaurer « une cohérence par niveau », de manière à mettre en harmonie le budget général de l'Etat et les finances territoriales.

Autrement dit, la question fondamentale posée à ce titre consiste à explorer l'opportunité d'un budget public unique, ou du moins à s'interroger sur la possibilité de réhabilitation de plus en plus justifiée du principe sacro-saint d'unicité budgétaire.

Troisièmement, les comptes publics ne sont plus considérés, comme un simple cadre de transcription comptable des choix budgétaires, mais ils reflètent dans leur diversité l'« incohérence » budgétaire et constituent dans leur intégration le moyen le plus efficace pour l'évaluation des choix budgétaires et l'optimisation des politiques publiques.

Le dispositif des comptes publics dont l'objectif primordial est de donner une image fidèle de la situation financière et patrimoniale de l'Etat doit être suffisamment intégré dans ses différentes composantes, dans un cadre de convergence avec les normes comptables internationales, avec un dispositif de certification par un organe supérieur de contrôle, en vue de favoriser son articulation avec les comptes de la Nation.

Mesdames et messieurs,

Les interventions et les débats qui vont se dérouler durant ces deux journées du colloque vont donc essayer, d'apporter tous les éclairages nécessaires à une grande problématique qui nous interpelle tous, chacun au niveau de responsabilité qu'il occupe, à savoir : « la cohérence des finances publiques en France et au Maroc ».

Les réponses et les éclairages à cette question, nous sommes convaincus de les obtenir, grâce au savoir et à l'expertise de « la communauté des finances publiques », que nous avons réussi à réunir autour de cette thématique primordiale pour le devenir des finances publiques de nos pays respectifs.

Ainsi, le programme de ces deux journées de débat et d'échange est agencé autour de trois tables rondes.

La première table ronde, qui sera présidée par Monsieur **Rachid BENMOKHTAR**, président de l'observatoire national pour le développement humain et ancien ministre de l'éducation nationale a pour thème : « la globalisation de la prise de décision financière »

La deuxième table ronde, qui sera présidée par Monsieur **Chakib BENMOUSSA**, président du Conseil économique et social et ancien ministre de l'intérieur, a pour thème : « la cohérence budgétaire ».

La troisième table ronde, qui sera présidée par Monsieur **M'hamed SAGOU**, professeur universitaire et ancien ministre des finances, a pour thème : « l'intégration des comptes publics ».

A l'issue des interventions retenues pour chacune des trois tables rondes et en vue d'élargir les échanges sur les questions évoquées par les différents intervenants, un débat sera ouvert avec les intervenants et nos chers invités, notamment les journalistes ici présents.

Une allocution de clôture de cette édition du colloque international des finances publiques sera présentée par les honorables Premiers présidents des Cours des comptes française et marocaine, Messieurs **Didier MIGAUD** et **Ahmed EL MIDAOUI**.

Voici là quelques mots, que je voulais tenir en ouverture de ce colloque.

Je vous remercie et vous souhaite plein succès dans vos travaux.

